

Le Nouveau Modèle de Développement du Maroc

« Nous avons décidé de confier à une commission ad hoc la responsabilité de collecter, d'agencer et de structurer les contributions et d'en élaborer les conclusions et ce, dans le cadre d'une vision à portée stratégique, globale et intégrée. »

« La commission devra soumettre à Notre Haute Appréciation le projet du nouveau modèle de développement, en spécifiant les objectifs fixés, les leviers de changement proposés et les mécanismes de mise en oeuvre retenus... »

Extraits du Discours de Sa Majesté le Roi à l'occasion de l'ouverture de la première session de la 3e année législative de la 10e législature, le 12 Octobre 2018

Président du groupe de travail : Ahmed Reda Chami
Rapporteur du thème : Ahmed Abaddi

Le Nouveau Modèle de Développement du Maroc

Le **Maroc** est un pays qui possède de **nombreux atouts**, il peut aspirer à une ambition de développement:

- ▶ Exploiter les atouts du Maroc
- ▶ Capitaliser sur ses réalisations
- ▶ en partant des fondamentaux de notre projet de société et des orientations de Sa Majesté le Roi
- ▶ Se donner une nouvelle ambition légitime de développement



La panne du modèle actuel crée de la défiance et de la fragilité :

- ▶ Une polarisation de plus en plus forte s'installe
- ▶ Une corruption entraînant une fragilisation du lien social
- ▶ Un manque de transparence et de reddition des comptes conduisant à un effritement de la confiance dans les institutions
- ▶ La légitimité des corps intermédiaires remise en cause par les citoyens.....



Le modèle de développement actuel n'est pas en mesure de concrétiser cette ambition:

- ▶ La prospérité ?
- ▶ L'épanouissement et le développement des capacités?
- ▶ L'inclusivité?
- ▶ La solidarité ?
- ▶ L'égalité des chances ?
- ▶ La durabilité ?



Six faiblesses principales hypothèquent la concrétisation de l'ambition souhaitée:


- ▶ Les citoyens ne sont pas pourvus des conditions et des moyens pour une contribution effective au développement
- ▶ Les femmes demeurent à la marge du développement
- ▶ Un monde rural isolé, peu équipé et ne contribuant pas suffisamment au développement du pays
- ▶ Un système de privilèges qui accentue l'exclusion et ralentit l'ensemble de la croissance
- ▶ Des entrepreneurs soumis à des contraintes limitant leur initiative et réduisant les champs d'opportunités
- ▶ Une orientation générale peu lisible des politiques publiques et une exécution souvent lente et inefficace

Exploiter les atouts du Maroc

Le Maroc dispose, en effet, d'importants atouts sur lesquels il peut s'appuyer pour accélérer son développement

- ▶ Sur le plan historique, le Maroc est riche d'une civilisation et d'une histoire millénaire caractérisées par un pluralisme culturel constitutif de son identité.
- ▶ La position géographique du Maroc, au carrefour des civilisations entre l'Afrique, l'Orient et l'Occident, a constitué un avantage pour développer des relations diplomatiques, économiques et culturelles avec un large réseau de pays.
- ▶ Sa position stratégique grâce à l'ouverture du pays sur le bassin méditerranéen et l'espace Atlantique, ce qui le prédispose à devenir un « hub » économique à l'échelle régionale et internationale notamment pour le commerce, la production et l'investissement



-
- ▶ L'ancrage du Maroc en Afrique: à la fois géographique, artistique, littéraire, architectural et spirituel
 - ▶ La vocation africaine portée par un processus soutenu d'intégration économique du Maroc en Afrique,
 - ▶ Elle est accéléré avec la signature d'un nombre important d'accords de partenariat avec différents pays du continent.
 - ▶ La signature par le Maroc de l'accord de la zone de libre-échange continentale d'Afrique (ZLECAF) en 2018.
 - ▶ L'évolution des échanges extérieurs du Maroc avec les pays de l'Afrique subsaharienne
 - ▶ Le taux de croissance annuel moyen des exportations du Maroc vers les pays de l'Afrique subsaharienne a augmenté de 12,2% par an entre 2008 et 2018.
 - ▶ Les pays de l'Afrique subsaharienne représentent près du tiers des flux nets d'investissements marocains à l'étranger, accumulés entre 2014 et 2018, faisant ainsi du Maroc l'un des principaux investisseurs africains sur le continent.


- 
- ▶ Au plan international, le Maroc bénéficie d'une image positive grâce à une diplomatie active basée sur la promotion de la paix, de la tolérance, du dialogue, de l'ouverture, de la coopération mutuellement bénéfique, de la stabilité et de la solidarité
 - ▶ Les atouts du Maroc reposent également sur les avancées réalisées en matière de démocratie, de droits de l'Homme et de consécration de l'Etat de Droit. Notamment l'adoption en 2011 d'une nouvelle Constitution
 - ▶ le Maroc dispose d'une population jeune qui constitue une ressource inestimable et un facteur de croissance potentiel de taille, qualifié souvent de « dividende démographique »
 - ▶ La stabilité politique et la résilience des institutions constituent des atouts majeurs pour l'avenir du Maroc

Capitaliser sur ses réalisations

- ▶ le Maroc s'est modernisé et a réalisé, durant les deux dernières décennies, des avancées importantes:
- ▶ l'espérance de vie a augmenté,
- ▶ le revenu par habitant s'est amélioré,
- ▶ la pauvreté a été réduite de moitié,
- ▶ le marché intérieur s'est ouvert progressivement
- ▶ Destination régionale attractive pour les investissements directs étrangers et de pôle incontestable de sécurité et de stabilité.

- ▶ Processus de réconciliation avec le passé a été mené et des institutions de protection et de promotion des droits de l'Homme ont été créés, telles que le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)
- ▶ Sur le plan de l'action sociale et solidaire, la mise en oeuvre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) a donné une forte impulsion à l'important effort de résorption des déficits sociaux.
- ▶ L'accès à l'école primaire a été généralisé alors que le taux de scolarisation a plus que doublé pour le collégial et quasiment triplé pour le qualifiant.
- ▶ Le taux d'analphabétisme a connu une baisse significative, passant de 48% à 32% entre 1999 et 2014
- ▶ Au niveau des services de base, les taux d'accès à l'eau potable et à l'électricité ont progressé respectivement de 40% à 96,6% et de 16% à 99,6%, entre 1999 et 2017.
- ▶ la protection sociale, 62% de la population dispose d'une couverture médicale de base, contre moins de 20% en 1999.
- ▶ En matière d'habitat, le déficit en logements a été réduit de moitié.

- 
- 
- ▶ Le revenu national brut par habitant est passé, entre 2000 et 2018, d'une moyenne annuelle d'environ 13 906 dirhams (en valeur courante) à 29 780 dirhams, avec une croissance annuelle moyenne de 4,3%.
 - ▶ Le Royaume a renforcé l'ouverture de son économie, à travers la signature de plusieurs accords de libre-échange, notamment avec l'Union Européenne, les États-Unis d'Amérique, la Turquie

- 
- ▶ Le modèle de croissance actuel n'est plus en mesure de garantir une évolution soutenue de l'activité économique susceptible de créer de la richesse et de l'emploi
 - ▶ En dépit des efforts et des diverses stratégies sectorielles qui ont permis l'essor d'un nombre réduit de secteurs (automobile, aéronautique, dérivés des phosphates ...), l'évolution de la productivité demeure limitée, la croissance étant toujours dépendante de l'agriculture
 - ▶ L'économie marocaine est marquée par une tertiarisation (les services représentent 51,2% du PIB en moyenne sur la période 2008-2018 contre 15,6% pour l'industrie de transformation hors raffinage), avec toutefois des services majoritairement à faible valeur ajoutée (les services représentent 51% du PIB contre 15,6% pour l'industrie de transformation hors raffinage).

L'égalité des chances ?

- ▶ La question des inégalités et du désespoir perçu quant aux opportunités de mobilité sociale représente un défi majeur en égard aux mutations et changements observés récemment au niveau de la société marocaine.
- ▶ Les citoyens de plus en plus enclins à manifester, selon diverses formes, leur insatisfaction, leurs besoins et leurs attentes ainsi que leur refus des inégalités et des injustices.
- ▶ La mobilité sociale ascendante demeure très limitée
- ▶ Les difficultés d'ascension sociale concernent davantage certaines catégories souffrant de discriminations
- ▶ Le Maroc n'a pu réaliser qu'une très légère baisse du niveau des inégalités

La durabilité ?

- ▶ La préservation de l'environnement et la gestion responsable des ressources naturelles constituent un enjeu majeur de développement pour le Maroc.
- ▶ le Royaume a mis en place une législation en matière de développement durable, en inscrivant « le droit à un environnement sain » dans la Constitution de 2011 et en adoptant la loi-cadre n°99-12 portant charte nationale de l'environnement et du développement durable,
- ▶ le Maroc met en oeuvre une politique de transition énergétique qui ambitionne de porter la capacité installée de production d'électricité à partir de sources renouvelables à 42% de la capacité totale en 2020 et à 52% en 2030.
- ▶ La Stratégie Nationale Énergétique, entamée en 2009, a ainsi permis de développer un grand nombre de projets énergétiques, notamment solaires et éoliens, permettant au Maroc de développer une expertise réelle dans ce domaine

Par ailleurs..

- ▶ La surexploitation du bois et la déforestation de certaines zones forestières à renouvellement extrêmement long fragilisent le patrimoine forestier, les écosystèmes, la biodiversité, les sols, et entravent la lutte contre la désertification
- ▶ L'urbanisation non maîtrisée, conjuguée à la spéculation foncière autour des villes se traduit par la création de déséquilibres, dus à la fragilisation des sols, des écosystèmes et du littoral, et à la pollution de l'air, des sols et des eaux
- ▶ Les enjeux liés au climat posent donc les questions de la préservation des ressources non substituables, des stratégies d'adaptation aux impacts du changement climatique (stress hydrique, sécheresse, inondations, désertification ou migrations) et de la valorisation des ressources renouvelables et substituables.

Les grands choix pour recréer la confiance et faire du Maroc un pays solidaire et prospère pour tous ses citoyens

- ▶ **Choix 1** : Un système d'éducation et de formation national, centré sur l'apprenant, basé sur la capacitation, la responsabilisation et la motivation des acteurs, dans l'objectif de former un citoyen acteur du progrès économique et social
- ▶ **Choix 2** : Une nouvelle génération de services publics performants et accessibles basés sur la responsabilisation des acteurs et tirant complètement parti de l'opportunité de la transformation digitale
- ▶ **Choix 3** : Un environnement garantissant une concurrence saine et régulant les avantages, la rente de situation et les privilèges pour favoriser l'investissement productif efficient et réduire les inégalités

- ▶ **Choix 4** : Une transformation structurelle de l'économie, inclusive de l'informel, portée par l'entrepreneuriat et l'innovation et visant l'émergence industrielle
- ▶ **Choix 5** : Des femmes autonomes, actrices de développement et exerçant leurs droits pour une pleine participation à la vie économique, sociale, politique et culturelle
- ▶ **Choix 6** : Un monde rural intégré, valorisé, attractif et connecté
- ▶ **Choix 7** : Une solidarité organisée visant la réduction des inégalités sociales et territoriales, apportant une protection sociale universelle et financée par une juste contribution des citoyens
- ▶ **Choix 8** : Un capital naturel protégé, valorisé de manière soutenable pour favoriser la croissance durable
- ▶ **Choix 9** : Un Etat de droit garant de l'intérêt général menant une action publique territorialisée basée sur la cohérence, la transparence, l'efficacité et l'évaluation systématique